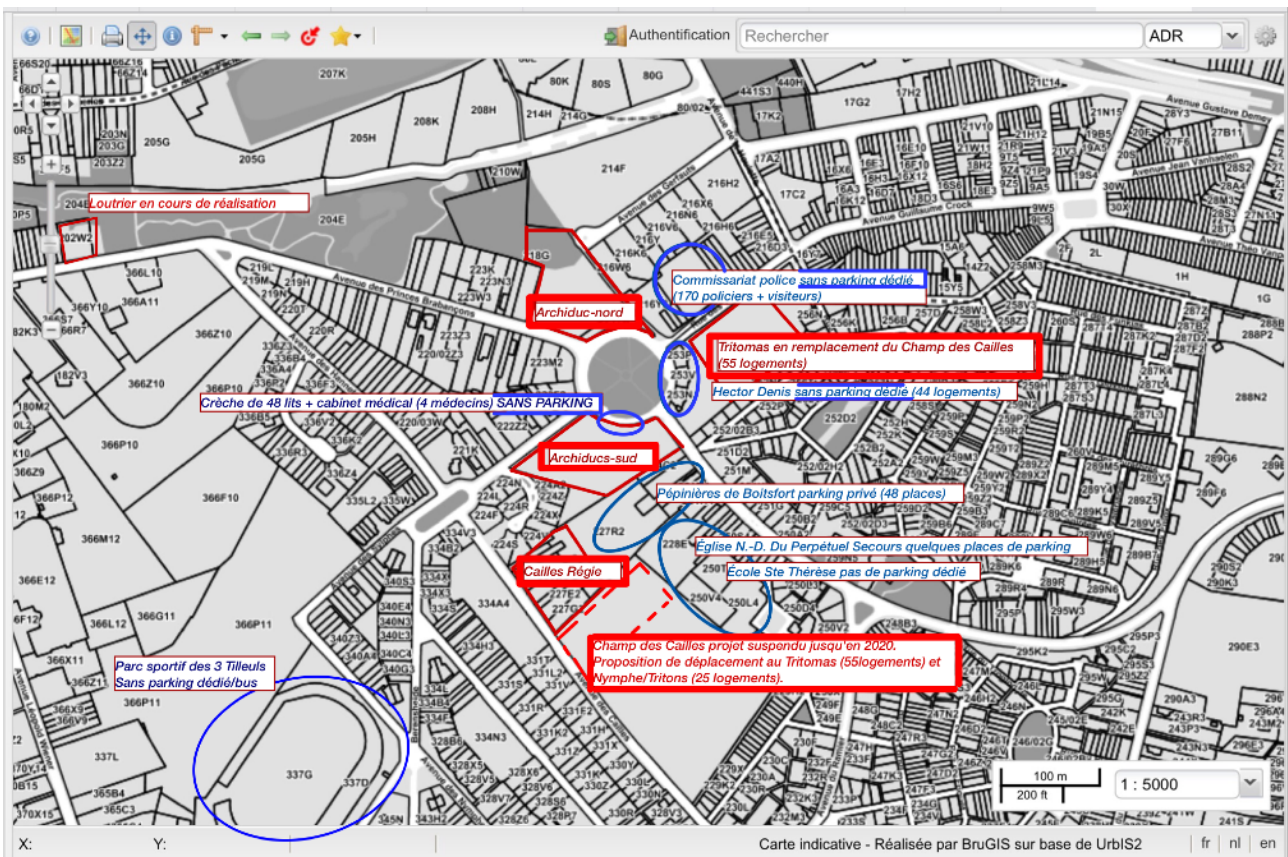


Madame C. Frémault
Ministre du Gouvernement la Région de Bruxelles-Capitale
chargée du Logement, de la Qualité de Vie, de l'Environnement et de l'énergie

Copie à Monsieur R. Vervoort
Ministre-Président du Gouvernement de Bruxelles-Capitale
Monsieur le Bourgmestre
Mesdames et Messieurs les Echevins
Mesdames et Messieurs les Conseillers Communaux
de Watermael-Boitsfort

Madame la Ministre,

Concerne : le Plan Logement Communal développé sur la commune de Watermael-Boitsfort prévoyant la construction de 240 logements et plus de 1000 m² d'infrastructures prévus autour du seul Square des Archiducs et plus particulièrement votre décision de suspendre le projet Cailles-Logis.



Parfaitement conscients du problème du logement à Bruxelles, les riverains des projets prévus par la commune et la Région **ne s'opposent pas à la construction de nouveaux logements dans le quartier mais dénoncent :**

- **la manière dont a été élaboré le Plan Logement Communal en 2013 et publié en septembre 2014, sans étude de mobilité (réclamée depuis le début par les riverains mais finalement réalisée 3 ans APRÈS), sans étude (par un bureau spécialisé et reconnu des pouvoirs publics) des incidences environnementales et urbanistiques de son impact final.**
- **la manière dont il est mené, imposé et remanié.**

Pour rappel, nous nous sommes rendus à votre cabinet, 24 février 2017, nous vous avons remis une pétition qui continue à recueillir de nombreuses signatures (2456 actuellement), nous avons rencontré Monsieur J.-S. Goffin, l'Attaché Cellule du Logement. Le 10 mai 2017, un courrier vous a été adressé suite à votre réponse du 16 mars 2017. Nous vous écrivions à propos de la densité, de l'emprise au sol, de l'étude de mobilité, ... Nous vous exposions les raisons pour lesquelles nous vous réclamons de suspendre l'exécution du projet "Archiducs-sud" et de procéder à l'étude (par un bureau spécialisé) des incidences environnementales et urbanistiques de l'impact final de la construction de 240 logements et plus de 1000 m² d'infrastructures autour du seul square des Archiducs. **Ce courrier est resté sans suite ; inhabituel de la part d'une Ministre du Logement, de la qualité de Vie et de l'environnement.**

JAMAIS NOUS N'AVONS DEMANDÉ DE SUPPRIMER TOUTES LES CONSTRUCTIONS AU SQUARE DES ARCHIDUCS NI DE LES REPORTER CHEZ LES VOISINS MAIS DE LES ADAPTER AUX CAPACITÉS ET CARACTÉRISTIQUES DU QUARTIER DES ARCHIDUCS ET QUE L'EFFORT REVENDIQUÉ PAR LE BOURGMESTRE SOIT PARTAGÉ PAR TOUS LES QUARTIERS DE BOITSFORT

POUR CE FAIRE NOUS RÉCLAMONS TOUJOURS ET ENCORE UNE ÉTUDE (RÉALISÉE PAR UN BUREAU SPÉCIALISÉ) DES INCIDENCES ENVIRONNEMENTALES ET URBANISTIQUES DE L'IMPACT FINAL DE L'ENSEMBLE DES PROJETS PRÉVUS PAR LE PLC DANS LE QUARTIER.

Depuis lors, une volte-face du Bourgmestre bouleverse le Plan Logement Communal (PLC) qu'il a lui-même élaboré sans étude (réalisée par un bureau spécialisé) des incidences environnementales et urbanistiques de son impact final sur le quartier et aggrave encore plus la situation du Square des Archiducs.

LA RÉGION ET LE BOURGMESTRE DE W.-B., VOUS CONTRIBUEZ TOUS LES DEUX, CHACUN À VOTRE MANIÈRE À LA DÉSTRUCTURATION DU QUARTIER DES ARCHIDUCS.

Votre décision de suspendre les constructions prévues (80 logements) sur le Champ des Cailles aggrave la situation catastrophique du quartier. En effet :

- Le Bourgmestre en contrepartie de votre décision de suspendre ces constructions prévoit de les déplacer : 55 sur le terrain des Tritomas contigu au square des Archiducs et 25 sur un autre terrain appartenant au Logis/Floréal dans les avenues Tritons/Nymphes.
- **Vous acceptez de suspendre ces constructions et diligentez une étude "Saule"** en ce qui concerne l'activité d'agriculture urbaine sur le champ des Cailles mais vous n'exigez aucune étude des incidences environnementales et urbanistiques de l'impact du transfert de ces 55 logement aux Tritomas, terrain contigu au square des Archiducs.
- **Vous n'acceptez pas de suspendre le projet "Archiducs-sud", et de réaliser (par un bureau spécialisé) une étude des incidences environnementales et urbanistiques de l'impact du PLC sur**

Le quartier. POUR RAPPEL UN RECOURS AU CONSEIL D'ÉTAT EST TOUJOURS EN COURS EN CE QUI CONCERNE CE PROJET.

Satisfaire les uns (Ferme du Chant des Cailles et le Bourgmeistre) en aggravant la situation des autres dans un même quartier n'est pas révélateur d'une volonté de résoudre les problèmes dans l'intérêt général de tout le quartier. La suppression de 80 logements prévus au Champ des Cailles et leur déplacement majoritairement vers le square des Archiducs aggrave sa situation déjà saturée par les projets de construction de :

- 120 logements publics ("Archiducs-sud", "Archiducs-nord"),
- une crèche de 48 lits sans parking dédié, (600 m²)
- un cabinet médical de 4 médecins sans parking dédié (200 m²)
- un espace de co-working, (150 m²)
- sans oublier la rénovation de l'immeuble Hector Denis, 44 logement sociaux, situé sur le square des Archiducs sans aucun parking dédié. **Ce sont de très importants et nombreux problèmes de mobilité en perspective d'autant le Commissariat de Police (170 policiers) installé aux Tritomas n'a pas de parking dédié non plus. Aucune solution acceptable et efficace n'est prévue par le Plan Logement Communal sur ce problème de mobilité qui asphyxiera inmanquablement le quartier déjà saturé à l'heure actuelle. Il nous paraît tout-à-fait évident qu'il est essentiel de résoudre les problèmes IDENTIFIÉS AVANT QU'ILS NE DEVIENNENT DÉFINITIFS !**

• Pourquoi un traitement différent pour deux projets contigus dans un même quartier et faisant partie d'un même Plan Logement Communal ?

Nous vous rappelons également que le Champ des Cailles, relique de l'agriculture des Cités-Jardins (ancien terrain d'agriculture), est un terrain à bâtir cédé par le CPAS de Bruxelles à la SISF Le Logis avec une clause de rétrocession : y construire du logement social. D'aucuns sont favorables au maintien de cette agriculture urbaine mais rien ne garantit sa pérennité ni l'absence de constructions sur ce champ aussi longtemps que ce terrain restera un terrain à bâtir. Qu'advient-il si le CPAS réclame dans quelques années l'exécution de la clause qu'elle a prévue ? **Des constructions aux Tritomas ET sur le Champ des Cailles ?**

Nous, Citoyens Boitsfortois soucieux de l'avenir et de l'intérêt de notre quartier remarquable à plus d'un titre, sommes SCANDALISÉS par la manière partisane et légère dont les autorités régionales ET communales traitent les problèmes du logement bruxellois et tout particulièrement celle de Watermael-Boitsfort.

Le Plan Logement Communal, soutenu par la Région, mal conçu, incomplet, remanié pour satisfaire temporairement les uns tout en défavorisant définitivement les autres, ne reposant sur aucune étude (par un bureau spécialisé) des incidences environnementales et urbanistiques de son impact final ne peut donner un développement harmonieux du quartier des Archiducs dans l'intérêt général de tous les habitants.

Jusqu'à présent, la seule bonne décision concrète, utile et qui contribue vraiment à la revalorisation de notre quartier, c'est la rénovation d'une partie des logements (150) sociaux dans les Cités-jardins du Logis/Floréal, patrimoine classé (ce que nous réclamions depuis le début ... mais pour tous les logements sociaux obsolètes et vétustes). C'est une décision prise par Monsieur le Ministre-Président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale. Grâce à cette intervention, bientôt, 500 habitants** pourront bénéficier de logements décents. Mais si 150 logements rénovés ramèneront 500 habitants, les 240 nouveaux logements publics prévus au square des Archiducs amèneront 800 nouveaux habitants. **CE QUI VEUT DIRE QUE LE QUARTIER VERRA SA POPULATION AUGMENTER DE 1300 HABITANTS.**

Un accroissement de population conséquent auquel il faut ajouter les usagers de la crèche (48 enfants/parents), son personnel et le cabinet médical et sa patientèle des 4 médecins.

IL EST ABSOLUMENT ÉVIDENT QU'UN TEL BOULEVERSEMENT SUR LE PETIT SQUARE DES ARCHIDUCS NE PEUT SE FAIRE SANS UNE ÉTUDE SÉRIEUSE DES INCIDENCES ENVIRONNEMENTALES ET URBANISTIQUES DE L'IMPACT FINAL D'UN TEL PROJET.

COMME VOUS AVEZ SUSPENDU LE PROJET "CAILLES-LOGIS" ET DILIGENTEZ UNE ÉTUDE POUR LE PROJET D'AGRICULTURE URBAINE, NOUS VOUS DEMANDONS DE SUSPENDRE LE PROJET "ARCHIDUCS-SUD" ET DE RÉALISER UNE ÉTUDE DES INCIDENCES ENVIRONNEMENTALES ET URBANISTIQUES DE L'IMPACT FINAL DES 240 LOGEMENTS ET 1000 M² D'INFRASTRUCTURES AUTOUR DU SEUL SQUARE DES ARCHIDUCS.

Nous attendons une réponse favorable, sensée et objective de votre part.

Nous déplorons la situation à laquelle nous sommes arrivés à cause d'un manque d'écoute, et d'un déni de démocratie par les autorités publiques. Nous aurions de loin préféré travailler autrement ensemble dans l'intérêt général du quartier pour trouver la meilleure solution pour tous avec la vitalité d'une conscience citoyenne, le souci du respect de l'environnement et l'exigence de qualité de vie pour tous les habitants. Malheureusement pour nous, Citoyens responsables, les autorités communales et régionales ne sont pas disposées à construire de véritables espaces de délibération situés en amont des systèmes décisionnels, afin de confronter, avant que les choix ne soient arrêtés, les différentes formulations des problèmes qui tendent à faire de l'intérêt général le produit d'une vaste confrontation entre tous les acteurs sociaux, groupes organisés mais aussi simples citoyens.

La discrimination créée au quartier des "Archiducs" par les actions régionales et de la majorité communale boitsfortoise, est très regrettable et politiquement incorrecte.

Veillez croire, Madame la Ministre, à l'expression de notre très haute considération.

Le Mouvement Citoyen Boitsfortois
mcboitsfort@gmail.com

** <http://bx1.be/watermael-boitsfort/cite-jardin-floreal-pleine-renovation-12-millions-deuros-remettre-a-neuf-quartier-de-watermael>